

Mise en situation

Votre entreprise de propreté ayant un contrat avec un établissement scolaire, vous devez assurer en fonction du cahier des charges, les tâches suivantes dans un couloir de 20 m² avec un petit escalier.

Partie A : Opérations d'entretien courant

- Entretien mensuel du couloir et de l'escalier
- Entretien de 2 surfaces vitrées

Partie B : Opérations de remise en état, de traitement

- Entretien à fond d'un tapis (surface de 12 m² maxi) par injection-extraction

Extrait du cahier des charges : prestations mensuelles

- escalier : balayage humide ou aspiration, lavage manuel des marches et contremarches
- rampe : bionettoyage
- couloir : dépoussiérage des plinthes, balayage humide, lavage mécanisé à l'autolaveuse
- vitres : lavage des surfaces vitrées
- tapis : aspiration, détachage si besoin et injection-extraction

TRAVAIL A FAIRE :

- 1 – Analyser la situation et faire un état des lieux
- 2 – Compléter la fiche de chantier
- 3 – Effectuer les opérations techniques
- 4 – Effectuer les contrôles nécessaires
- 5 – Rendre compte, oralement, des opérations effectuées.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Travail seul (aide possible pour déplacement du mobilier)
- Avec matériel et produits à la disposition
- Fiche technique des produits à la disposition du candidat
- Durée : 5 heures maximum

Document fourni : 1 fiche de chantier

ACADEMIE DE CAEN		Session 2005	
C.A.P. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX			
EP1 -- Techniques professionnelles			
SUJET 3	Durée : 5 h max.	Coef. : 12	Page : 1/1